

Technicien(ne) son et lumière du spectacle vivant

RNCP28646 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	323t
Formacode(s)	45062, 45061
Code(s) ROME	L1504, L1508
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2022

Certificateur(s)

KLAXON ROUGE · SIRET : 49089646100020

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
JEUDI FORMATION	53269516000020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien(ne) son et lumière du spectacle vivant réalise et met en œuvre la technique d'un spectacle ou d'une manifestation nécessitant des moyens d'éclairage et/ou de sonorisation.

Travaillant sous la responsabilité du directeur technique ou du régisseur général, il doit tenir compte des spécifications d'un cahier des charges inhérent à la manifestation, dans le respect des règles de sécurité.

Le technicien(ne) doit, outre les qualités humaines et relationnelles indispensables au travail en équipe, posséder un certain nombre de compétences :

- Maîtriser des techniques d'installation, de réglage et d'exploitation des systèmes d'éclairage et de sonorisation.
- Maîtriser des moyens de levage et d'accrochage des matériels son et lumière.
- Maîtriser et appliquer les règles de sécurité
- Maîtriser la gestion d'un parc de matériel et de son entretien.
- Maîtriser la logistique liée à la préparation d'un événement.
- Prendre des initiatives au niveau technique pour s'adapter à des situations non prévues au cahier des charges.

Le technicien(ne) son et lumière du spectacle vivant pourra être amené à travailler dans des environnements très divers, ceux-ci conditionnant la méthode de travail et le mode d'organisation interne (Salles de spectacle, Prestataires de service, Tourneurs, Collectivités locales, etc).

Fonction : Responsable de l'atteinte des objectifs fixés par le cahier des charges, et du bon fonctionnement du plateau technique placé sous sa responsabilité

Technicien(ne) son /éclairage

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Maîtriser des logiciels spécifiques à sa profession

- Son (Audacity)
- Lumière (Whitecat, Schwarzpeter)

Levage et accrochage :

Maîtriser les techniques essentielles sur les systèmes d'accroche. Utiliser les équipements de protection individuelle et appliquer les règles de sécurité prévues à cet effet.

Entretien et maintenance :

Diagnostiquer et réparer des pannes usuelles dans les domaines de l'électricité, du son et de la lumière, etc.

Sonorisation :

Installer et exploiter un système de sonorisation.

Savoir adapter les matériels aux contraintes du contexte. Répondre aux exigences d'un cahier des charges ou d'une fiche technique

Lumière:

Installer et exploiter un système d'éclairage en respectant un plan de feu. Diagnostiquer et réparer des pannes usuelles. Répondre aux exigences d'un cahier des charges ou d'une fiche technique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien(ne) son et lumière va exercer son activité principalement dans l'environnement du spectacle vivant, en lieux clos ou ouverts, mais également dans le cadre de toutes les manifestations ou événements qui nécessitent des moyens en sonorisation ou en éclairage (séminaire, assemblées générales, congrès, défilé de mode, domaine de l'animation et des loisirs, son et lumière, etc.)

Le technicien(ne) son et lumière du spectacle vivant peut exercer sa fonction dans différentes entreprises telles que les entreprises de spectacles et/ou d'événementiel (production et/ou diffusion), prestataires de service du spectacle, salles de spectacle, etc. qui peuvent exister sous des statuts et des formes très divers : Associations, TPE, PME, grandes entreprises, collectivités territoriales, scènes nationales, théâtres privés etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien(ne) (ne) Son, Technicien(ne) (ne) Lumière.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Extérieur à l'organisme de formation :

2 représentants des entreprises du secteur professionnel concerné :

- 1 représentant des employeurs
- 1 représentant des salariés

1 représentant de Klaxon Rouge

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Extérieur à l'organisme de formation :

2 représentants des entreprises du secteur professionnel concerné :

·

1 représentant des employeurs

·

1 représentant des salariés

1 représentant de Klaxon Rouge

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 260 €
Prise en charge	Branches concernées
11 260 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2022
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16584

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28646/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	6
Taux d'achèvement	100 %

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	18
Montant total engagé	55 828 €
Coût moyen par dossier	3 102 €
Durée moyenne	474 h
Période	10/2020 – 06/2022
France compétences	52 %
France Travail	42 %
Reste à charge titulaire	6 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.